

# Institution ST HILDEVERT

## Collège

B.P. 113 - 3, Boulevard Montmorency  
76220 GOURNAY EN BRAY  
tél. : 02 35 90 02 70  
fax. : 09 72 13 47 49

Gournay-en-Bray, le 13 septembre 2015

Madame, Monsieur,

Les professeurs d'E.P.S. du Collège Saint-Hildevert proposent à votre enfant de participer à l'association sportive de l'école (U.N.S.S.).

Cette association fonctionne en dehors des heures scolaires pendant toute l'année scolaire. La cotisation est de 20 € pour l'année. Il est demandé également de fournir une **photo d'identité, un certificat médical et l'autorisation parentale.**

Activités proposées en fonction des inscrits (1 heure minimum, 5 maximum)

### Monsieur POTTIER

- \* Lundi de 12h30 à 13h30 gymnastique
- \* Vendredi de 12H30 à 13H30 handball

### Madame COTINEAU et Monsieur POTTIER

- \* Mercredi de 13H00 à 17H00 pour les rencontres (horaires à préciser pour les rencontres sportives).
  - au 1er trimestre : cross – hand ball
  - au 2ème trimestre : hand ball – foot en salle
  - au 3ème trimestre : raid - badminton

### Madame COTINEAU

- \* Mardi de 12h30 à 13h30 foot en salle
- \* Vendredi de 12h30 à 13h30 tennis de table

Madame COTINEAU et Monsieur POTTIER attendent les élèves **lundi 14 septembre à 12h45 ou mardi 15 septembre à 12h45 ou vendredi 18 septembre à 12h45 en salle 2** pour enregistrer les inscriptions.

Veillez faire parvenir le coupon-réponse ci-dessous au professeur concerné par l'activité.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Les Professeurs d'E.P.S

Le Directeur du Collège

---

**REPONSE U.N.S.S. 2015/2016**  
**à rendre au prof d'EPS concerné le plus vite possible**

Monsieur, Madame .....

Autorise(nt) sa fille ou son fils .....  
date de naissance..... classe : .....

Classe ..... à pratiquer .....

en U.N.S.S., le .....

Règle(nt) **20 €** par chèque ( ) en espèces ( )  
A l'ordre de « OGEC ST Hildevert »

Date et signature :